-mais surtout dans les sociétés de la Cou- l'occasion de la convocation des États généronne.

A mon avis, monsieur le président, tirant profit de l'annonce qui nous a été faite dans le discours du trône, au début de la session, de la convocation d'une conférence fédéraleprovinciale, c'est-à-dire la convocation des États généraux de notre nation, pour doter le Canada d'emblèmes nationaux, il serait important que l'on inscrive à l'agenda une enquête royale sur les relations entre les deux groupes ethniques, de même qu'une revision ou une enquête sur la constitution.

Le problème qui s'élève entre les deux groupes ethniques est actuellement à l'état aigu. Eh bien, je crois que ce problème existe depuis longtemps.

Québec, le rapport de la Commission Tremblay a mis en relief les lacunes qu'il y avait ainsi que les solutions qu'il y avait à y apporter.

C'est pourquoi, aujourd'hui, si on se réfère, par exemple, au rapport de la Commision qui a siégé pendant 12 ans à la Chambre, Tremblay, je crois que l'on verra ce qui cause a en maintes occasions réclamé la reconnaisles malaises, puisque depuis de nombreuses sance du fait français dans l'administration de années, la constitution est érodée et les la chose publique à Ottawa et que, par ses champs de taxation sont confus. Je crois que motions et ses bills, il a également à plusi on plaçait, comme je l'ai d'ailleurs dit tout sieurs reprises réclamé l'émission de chèques à l'heure, à l'agenda de la conférence fédé- bilingues, il me fait plaisir de le féliciter et rale-provinciale pour le choix d'emblèmes de citer son nom. Je suis persuadé qu'il sera nationaux, une enquête sur la constitution des plus heureux lorsque, demain, il verra ou une refonte complète, on poserait un geste les manchettes des journaux sur cette quesutile. Je crois vraiment que cette question tion du bilinguisme. Il s'agit de l'ex-député serait opportune, puisque depuis quelques de Beauce, M. Raoul Poulin. années, il y a une évolution vers l'érosion des pouvoirs de taxation. Par exemple, le Conseil des Arts empiète sur le domaine de l'éducation qui appartient aux provinces; le gouvernement fédéral est rendu à donner des subventions aux universités, et, certains députés, sans vouloir consulter les provinces intéressées, comme le Québec et Terre-Neuve, tentent de passer par-dessus l'autorité des provinces pour réglementer la question du divorce.

Je crois, monsieur le président, qu'il faut profiter de cette conférence fédérale-provinciale, qui aura lieu dans quelque temps et qui a été annoncée dans le discours du trône (la convocation des États généraux) pour faire une revision complète de la situation et s'arrêter pour prendre les moyens d'en venir à une meilleure compréhension entre les deux groupes ethniques.

avait sa place en cette Chambre. Il a été d'espoir sur la possibilité de donner au peuple tenu au-dessus des petites questions politi- tout entier la justice sociale, la sécurité soques, et il faut en rendre hommage à tous ciale, sans oublier qu'il permettra certaineles députés. Je répète également, comme je ment à tous de regarder ensemble les débats l'ai dit, qu'un inventaire devrait être fait à sous un angle économique et financier.

raux qui aura lieu bientôt, dans le but de choisir des emblèmes nationaux, afin que l'on s'arrête tous ensemble et qu'en veillant à une refonte complète de la constitution, on y greffe, si possible, une enquête royale sur les relations entre les deux groupes ethniques et cela, dans le meilleur intérêt de la nation canadienne, afin que, tous ensemble, en 1967, nous assistions avec joie au centenaire de la Confédération et non pas à ses funérailles.

M. Perron: Monsieur le président, je ne saurais laisser passer un débat aussi important que celui d'aujourd'hui, sans féliciter tous ceux qui y ont participé. Ils ont su le maintenir au dessus de la «partisanerie» po-Je me souviens que, dans la province de litique et je crois qu'un député de la Beauce se doit de se faire entendre au cours d'un débat de cette envergure, puisqu'on y a amorcé, cet après-midi, la question du bilinguisme au Canada.

Étant donné que l'un de mes prédécesseurs,

Il se sentira le cœur tout réchauffé de voir qu'aujourd'hui, en cette enceinte, ignorant toute «partisanerie» politique, des députés de tous les partis politiques ont participé à ce débat et ont fait en sorte de donner à la population canadienne la preuve que nous sommes des représentants de la nation canadienne avant que d'être membres de partis politiques.

Je suis certain que mon prédécesseur aura chaud au cœur lorsqu'en lisant le compte rendu des débats d'aujourd'hui, il constatera le chemin qui a été parcouru depuis qu'il a fait ses réclamations en cette enceinte. Il constatera également que la circonscription de Beauce a su participer à ce débat et que, de plus en plus, on comprend la nécessité d'une unité nationale.

Ce débat apportera non seulement la reconnaissance du fait français pour toute la Monsieur le président, je crois que ce débat nation canadienne, mais également une note